



>> Cet été, la municipalité a mis en place un nouveau marquage, inspiré de la rue des Capucins à Pontarlier.

>> Les «stops», mis en place au niveau de la rue des Viscernois, de la rue des Grands Champs et de la rue du Coeur des Prés, permettront de limiter la vitesse dans ce secteur.

>> Conformément aux articles R415-5 et R415-6 du code de la route, tout conducteur devra marquer un temps d'arrêt, puis céder le passage aux véhicules circulant sur les autres voies (priorité à droite).

Inscription sur les listes électorales

>> Pour que l'inscription sur les listes électorales soit effective au 1er mars 2014, le formulaire d'inscription et les pièces justificatives doivent impérativement être parvenues en mairie **avant le 31 décembre 2013**. Il est donc fortement conseillé de fournir votre demande avant le 15 décembre.

>> Documents à fournir :

- formulaire d'inscription (disponible en mairie) dûment renseigné,
- photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité,
- justificatif de domicile.

>> En 2014 auront lieu :

- élections municipales : 23 et le 30 mars,
- élections européennes : 25 mai.

Gestion des risques : publication du DICRIM de Métabief

DICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Le droit à l'information

« Les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent.

Ce droit s'applique aux risques technologiques et aux risques naturels prévisibles » (article L125-2 du code de l'environnement)

Le DICRIM de Métabief est consultable sur le site www.metabief.fr

Le DICRIM c'est quoi ?

>> Le Préfet établit un Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) qui, à partir de l'historique des événements passés et des études effectuées, recense les communes à risque. Le DDRM du Doubs est disponible à la préfecture et à la mairie. Il est également consultable sur le site internet de la préfecture : www.doubs.pref.gouv.fr

>> Le Maire, si sa commune est concernée par un risque majeur, doit établir un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui reprend les informations transmises par le Préfet.

>> Il informe les habitants de la commune sur :

- les risques naturels majeurs encourus,
- les mesures de prévention, de protection, de sauvegarde et d'alerte qui sont mises en œuvre,
- les consignes de sécurité individuelles à respecter.



Le mot du Maire

Chers concitoyennes, chers concitoyens,

Deux importants dossiers concernent actuellement notre commune. La Maison de Vie devrait ouvrir en 2016, avec le regroupement en un même lieu, et dans une première phase, de la halte-garderie, de la cantine et du périscolaire mais aussi d'un cabinet médical. En phase 2 sont prévus des appartements pour seniors.

L'autre grand chantier concerne la neige de culture. Financés par le Conseil général et le Syndicat Mixte du Mont d'Or, ces travaux titanesques changeront radicalement l'impact de notre station dès le prochain hiver.

Mais la vie de la commune c'est aussi la sécurité et les aménagements paysagers, sujets illustrés dans cette gazette.

Pour conclure, j'aimerais que nous ayons tous une pensée pour les familles qui ont été durement éprouvées cette année. Dans ces instants douloureux, la solidarité a encore fonctionné. Une fois de plus, nous avons pu constater qu'à la montagne la solidarité, l'humanisme, la compassion, l'amitié ne sont pas de vains mots. *Les grandes choses peuvent se manifester par de petits signes* (S.FREUD). Merci à tous.

Bien à vous. Le Maire, Gérard DEQUE.

Ça s'est passé à Métabief...

13ième édition du Festival de la Paille

Cette année la Paille a réuni plus de 13.000 personnes au pied des pistes dans une ambiance conviviale et festive avec une météo clémente.

Rendez-vous en 2014 pour la prochaine édition !



Comité des fêtes de Métabief : un programme haut en couleur.

Cette année, le comité des fêtes de Métabief a organisé de nombreuses manifestations : marchés tous les dimanches matins, brocante du 14 juillet, grand marché d'été du 10 août, concours de pétanque, jeux inter-villages, chasse au trésor...

Tous ces événements

seront reconduits l'année prochaine. L'association, qui vient d'ouvrir une section «jumelage», est également à la recherche de bénévoles. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter Michel CUBY, le Président.

Tél : 06-79-52-93-77



Opération «une vache pour le Kenya» : plusieurs bêtes sinon rien !

L'opération «quelques pièces pour aider le peuple Maasai» lancée par l'association «Lumière Maasai» et la commune, en mai dernier, au sein des commerces de Métabief, est aujourd'hui terminée. Au total 500 € ont été récoltés ! Ajoutés à la subvention versée par la

mairie, c'est 1.000 € qui serviront à l'achat de plusieurs vaches pour le peuple Maasai. La présidente de l'association portera en personne l'argent récolté. Un reportage photo sera également réalisé à cette occasion. Un grand merci aux participants !

Une Maison de Vie à Métabief

Le 3 juin 2013, la municipalité a validé l'étude de faisabilité du projet de « Maison de Vie » au cœur du village. Les annonces légales pour choisir l'architecte en charge du projet ont été publiées le 17 juillet dernier.

Caractéristiques :

- >> Démolition du bâtiment existant,
- >> Construction neuve : Multi-accueil (halte-garderie, restaurant scolaire, accueil de loisirs), Médiathèque, Cabinet médical et Logements seniors,
- >> Aménagements extérieurs : Place publique, Voirie, Stationnements, Liaisons douces, etc...

- >> La construction répondra aux exigences de la Réglementation Thermique 2012.
- >> Le projet totalisera une Surface Utile Nette de 1.067 m² sur un terrain de 2.710 m².

- >> Budget prévisionnel travaux : 2.200.000 € IIT (subventions non comprises).
- >> Durée des travaux : 32 mois.



Le projet

Organisation du concours :

- >> Le concours de Maîtrise d'Oeuvre se déroule en deux phases :
 - appel à candidatures, puis sélection de 3 équipes admises à concourir après examen de leur dossier, (effectuée le 11 octobre 2013)
 - concours d'architecture avec remise de prestations de niveau « Esquisse Plus » par chacune des 3 équipes retenues.

Calendrier prévisionnel :

- >> Concours : décembre 2013,
- >> Choix du Maître d'œuvre (Architecte) : janvier 2014,
- >> Démarrage des travaux : janvier 2015,
- >> Ouverture au public : 2016.

Nota : ces deux dernières dates sont données à titre indicatif.

La moissonneuse batteuse de 1929 reprend du service



>> Durant la saison hivernale 2012/2013, les agents techniques municipaux ont restauré une ancienne moissonneuse batteuse « Breloux and Co » de 1929, que la municipalité avait acquise dans les années 90.

>> Certaines pièces en bois, originaire de Nevers, ont dû être refabriquées en totalité comme par exemple le caisson latéral. Au total, près de 200 heures de travail ont été nécessaires à sa remise en état.

>> Aujourd'hui ce patrimoine ornemental, à sa juste valeur, le « rond point du télésiège » de la commune.

Neige de culture : des travaux titanesques au Morond

Le 19 septembre 2013, Claude JEANNEROT, Président du Conseil général du Doubs, Christian BOUDAY, Président du Syndicat Mixte du Mont d'Or, accompagnés de nombreux élus de la station ont visité le chantier de création du lac artificiel et des travaux concernant les canons qui alimenteront la station en neige de culture. Les délais étant respectés, le dispositif devrait permettre de produire la première neige début décembre.



Des chiffres à retenir

>> Au total, environ 70 cm de neige de culture seront produits sur environ 10 km de pistes (la station en compte 42), soit 200.000 mètres cubes de neige pendant l'hiver.

>> La retenue comptant 103.000 mètres cubes et 1 mètre cube d'eau permettant de produire 2 mètres cubes de neige, le volume de la retenue sera suffisant pour passer l'hiver.

>> D'une surface de 2 ha, cette retenue sera alimentée par une canalisation puisant l'eau dans le Grand Etang de la Jougna.

>> Plus de 60% des travaux ont été réalisés par des entreprises locales qui ont fait travailler une centaine de personnes.

Une valorisation touristique

>> La retenue du Morond va créer une attraction nouvelle pour les visiteurs de la station, été comme hiver.

>> Afin de guider les visiteurs et de leur apporter de l'information sur ce qu'ils voient mais aussi de les sensibiliser aux richesses naturelles du Massif du Mont d'Or, le SMMO, soutenu par le Conseil général, la Région et le Commissariat de Massif (FEDER), va aménager un espace muséographique (galerie traversante en bois).

Coût et consistance des travaux

>> Les travaux :

- Usine de pompage, au niveau du Grand Etang de la Jougna
- Canalisations secteur Piquemiette
- Canalisations secteur Métabief
- Retenue d'altitude et usine à neige

>> Les coûts :

- Etudes et maîtrise d'œuvre : 180.278 €
- Environnement, sécurité : 335.621 €
- Travaux de bâtiments et de génie civil : 3.724.276 €
- Travaux « Process Neige » : 1.688.968 €
- Valorisation touristique : 274.757 €

TOTAL : 6.203.900 €

>> Les financements :

- Conseil général du Doubs : 2.582.427 €
- SMMO : 3.511.571 €
- FEDER : 82.427 €
- Région Franche-Comté : 27.475 €